

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025



UNE ANNÉE 2025 DANS LA TRANSITION

Depuis plusieurs années désormais, le travail quotidien mené conjointement par les équipes Cap Emploi et France Travail ne s'inscrit plus dans une logique de « projet », mais bien dans une dynamique de **continuité de service, fondée sur la qualité de l'accompagnement et l'amélioration constante du service rendu aux publics et aux employeurs.**

En 2025, les services Cap Emploi représentent la quasi-totalité de l'activité de l'association. Seuls perdurent encore l'Activateur de Compétences, sur le mois de janvier uniquement, ainsi que la Prestation d'Accompagnement Vers l'Alternance (PAVA), dans le cadre du marché AGEFIPH arrivant à échéance fin 2025.

Cette année marque ainsi une période de transition, dans un contexte socio-économique particulièrement contraint : diminution des financements dédiés à la formation, raréfaction des offres d'emploi sur le territoire, stabilisation puis légère remontée du chômage en fin d'année, mais également manque de visibilité quant aux financements mobilisables pour permettre l'émergence de nouveaux projets.

Par ailleurs, le calendrier électoral tend à ralentir, voire reporter, certaines prises de décision, tandis que la dynamique nationale de maîtrise de la dépense publique produit des effets indirects mais bien réels sur le tissu associatif local. **L'association CITHY se trouve pleinement concernée par ces évolutions.**

Pour la première fois de son histoire récente, l'exercice 2025 se clôture sur un déficit significatif. Cette situation, anticipée et assumée par la Direction et le Conseil d'Administration, soulève néanmoins des interrogations stratégiques essentielles autour d'un enjeu central : **quelles orientations devront être prises afin de permettre à l'association de poursuivre durablement ses missions au service de l'emploi et du handicap dans l'Yonne ?**

C'est dans cette perspective qu'une réflexion collective sera engagée dès septembre 2026, avec l'ambition de **construire le premier projet associatif de CITHY pour la période 2027-2030.**

UNE ÉQUIPE ENGAGÉE ET MOTIVÉE, ASSISE SÛRE DE L'ASSOCIATION

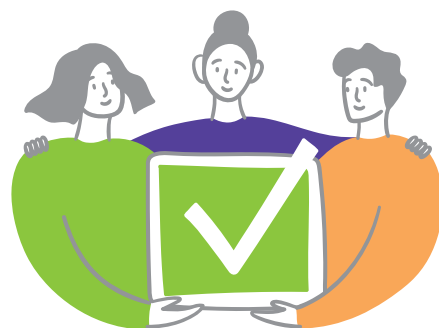
L'année 2025 confirme une nouvelle fois la solidité et l'engagement des équipes de l'association. Malgré quelques départs liés à des évolutions professionnelles ou à de nouveaux projets personnels, les mouvements de ressources humaines sont restés mesurés et se sont inscrits dans une dynamique sereine et positive.

Cette stabilité témoigne à la fois de l'investissement des professionnels, de la qualité du collectif de travail construit au fil des années, mais également de **l'image de confiance et de sérieux que renvoie l'association, tant en interne qu'auprès de ses partenaires.**

Au quotidien, les équipes poursuivent un travail exigeant et profondément humain, avec une volonté constante **d'améliorer la qualité de l'accompagnement proposé aux bénéficiaires, aux employeurs et aux partenaires du territoire.**

Au-delà des missions opérationnelles, l'année 2025 a également été marquée par une réflexion collective autour de l'avenir de l'association, de ses perspectives de développement et de la valorisation des expertises portées par les professionnels de CITHY au service du territoire de l'Yonne.

L'engagement, la motivation et la complémentarité des équipes constituent aujourd'hui l'une des principales forces de l'association. Un socle précieux dans un contexte en constante évolution, qui nécessite adaptation, créativité et capacité à construire collectivement les réponses de demain.



CAP EMPLOI, L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI : UN TRAVAIL TRÈS PRÉGNANT

Les indicateurs de fonctionnement demeurent globalement très positifs en 2025. L'organisation autour du Lieu Unique d'Accompagnement est désormais pleinement intégrée et comprise par l'ensemble des acteurs. Les équipes handicap, composées de professionnels issus de Cap Emploi 89 et de France Travail, œuvrent aujourd'hui de manière coordonnée sur l'ensemble des territoires du département.

Cette dynamique partenariale se traduit concrètement par la mise en œuvre de nombreuses actions communes : job datings, visites d'entreprises, ateliers collectifs ou encore événements thématiques permettant aux bénéficiaires de structurer leur parcours et d'avancer progressivement dans leur projet professionnel.

L'accompagnement des employeurs constitue également un axe de travail majeur. Malgré un contexte où le sujet du handicap reste parfois complexe à aborder au sein des entreprises, les équipes poursuivent un important travail de sensibilisation, d'appui et de proximité auprès des acteurs économiques du territoire. La création, en mars 2024, d'un poste de chargée de relations entreprises est venue renforcer cette dynamique, en consolidant les liens avec les services entreprises de France Travail sur chaque agence et en favorisant une approche plus coordonnée au service des recruteurs. Cette organisation commune constitue par ailleurs un levier facilitant dans le cadre de la mise en

œuvre du Réseau pour l'emploi, réunissant notamment France Travail, Cap Emploi, les Missions Locales et le Conseil Départemental. Les équipes apprennent à mieux se connaître, partagent leurs pratiques et construisent progressivement des actions communes afin d'améliorer la qualité du service public de l'emploi sur le territoire.

Cette dynamique partenariale génère toutefois une très forte sollicitation des équipes. Multiplication des réunions, groupes de travail, temps de coordination, représentations institutionnelles ou partenariales : la présence de Cap Emploi sur l'ensemble du territoire de l'Yonne entraîne une intensification constante des sollicitations, nécessitant des arbitrages réguliers de la part de l'équipe de direction. Face à cette montée en charge, une réflexion organisationnelle a été engagée fin 2025 afin de repenser certains modes de fonctionnement et permettre une mise en œuvre opérationnelle dès le début de l'année 2026. Cette évolution vise à préserver la qualité de service, maintenir la proximité avec les partenaires et les entreprises, tout en assurant des conditions de fonctionnement soutenables pour les équipes.

Cette forte mobilisation territoriale témoigne néanmoins de la place désormais reconnue de Cap Emploi dans le paysage icaunais, comme acteur identifié, mobilisable et ressource sur les questions d'emploi, de handicap et d'inclusion.

CAP EMPLOI, L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI, SEULS ON NE PEUT RIEN FAIRE...

« **Un maintien réussi, c'est un recrutement qui n'est pas à faire** », ce dicton, né en 2022 au sein des équipes, est progressivement devenu une véritable marque de fabrique du service maintien dans l'emploi. Plus que jamais, l'équipe est engagée et déterminée à accompagner les salariés, les employeurs et les partenaires dans la recherche de solutions permettant de sécuriser les parcours professionnels et d'éviter les ruptures d'emploi liées au handicap ou à la santé.

L'année 2025 confirme cette dynamique positive. Les résultats sont au rendez-vous, avec une activité en progression et un taux d'atteinte des objectifs particulièrement élevé. Cette évolution constitue une réelle satisfaction pour les équipes, la Direction et le Conseil d'Administration, tant elle vient confirmer la pertinence des orientations prises ces dernières années : développement des partenariats, multiplication des actions de communication, présence renforcée sur le territoire et affirmation progressive de l'expertise de Cap Emploi sur les questions de maintien dans l'emploi.

L'activité reste toutefois marquée par des variations importantes selon les périodes de l'année, phénomène désormais identifié et intégré dans l'organisation du service. Malgré cette dynamique très positive, l'objectif annuel n'a pas été totalement atteint. Cette situation ne traduit en rien un manque d'engagement des équipes, bien au contraire.

Elle met surtout en lumière une difficulté structurelle majeure sur le territoire : la raréfaction des médecins du travail et les tensions croissantes rencontrées par les services de santé au travail.

Dans de nombreuses situations, les alertes arrivent désormais tardivement, parfois lorsque les difficultés professionnelles sont déjà fortement installées. Certaines situations ne parviennent même plus jusqu'aux services de maintien dans l'emploi, faute de repérage suffisamment précoce ou de relais disponibles. Or, chacun sait qu'un accompagnement engagé trop tard réduit considérablement les marges de manœuvre possibles pour sécuriser durablement le parcours professionnel du salarié. Cette réalité vient rappeler une évidence : le maintien dans l'emploi est une responsabilité collective. Aucun acteur ne peut agir seul. La qualité du repérage, la fluidité des partenariats et la capacité à intervenir précocement constituent des conditions essentielles pour éviter les ruptures de parcours et construire des solutions durables au bénéfice des salariés comme des employeurs.

Et malgré ces difficultés, l'équipe ne démérite jamais. Son engagement, sa technicité et sa capacité d'adaptation restent unanimement reconnus par les partenaires du territoire.

L'H'ACTIVATEUR DE COMPÉTENCES SE POURSUIT SUR UN AUTRE (ET DERNIER) FORMAT

Porté collectivement ces dernières années par plusieurs associations de Bourgogne, dont CITHY, le projet **H'activateur de Compétences (HDC)** aura marqué le territoire par son approche innovante, collective et profondément humaine de l'accompagnement vers l'emploi.

Les différentes actions proposées, notamment les ateliers collectifs et les temps de pairaidance, ont rencontré une forte adhésion des bénéficiaires tout au long des dernières années. Les taux de participation élevés, la dynamique créée au sein des groupes ainsi que les résultats observés en matière de remobilisation et de retour à l'emploi ont confirmé toute la pertinence du dispositif.

Malgré ces résultats très positifs et le besoin réel identifié sur le territoire, les difficultés croissantes d'accès aux financements n'ont malheureusement pas permis d'assurer la poursuite du projet dans son format initial. La complexité des montages financiers, conjuguée au contexte budgétaire contraint de la fin d'année 2024, a progressivement conduit à l'arrêt du dispositif.

LA PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'ALTERNANCE, LA PAVA

L'année 2025 marque la dernière année de déploiement de la **Prestation d'Accompagnement Vers l'Alternance (PAVA)**, dispositif financé par l'AGEFIPH visant à favoriser l'accès et la sécurisation des parcours en alternance pour les personnes en situation de handicap.

Depuis trois ans, ce projet aura permis d'accompagner de nombreux parcours d'apprentissage ou de professionnalisation, en soutenant à la fois les bénéficiaires, les centres de formation et les employeurs dans la mise en œuvre et le suivi des contrats d'alternance. La PAVA a ainsi contribué à promouvoir une voie d'accès à l'emploi particulièrement pertinente pour certains publics accompagnés par les équipes de CITHY.

Au cours de l'année 2025, une réorganisation du dispositif a été engagée afin d'adapter son fonctionnement aux réalités économiques et opérationnelles de l'association. L'activité a notamment été restructurée autour d'une logique de référents par bassins d'emploi, avec une double ambition : renforcer la proximité territoriale auprès des publics et rechercher un modèle de fonctionnement plus soutenable financièrement.

Cette fin de projet laisse un vide perceptible pour les équipes comme pour les bénéficiaires. HDC avait su trouver sa place dans le paysage de l'accompagnement, en proposant des espaces collectifs particulièrement complémentaires des suivis individuels classiques.

Conscientes de la richesse de cette expérience, les équipes de CITHY poursuivent néanmoins une réflexion afin de réinjecter progressivement certaines pratiques ou dynamiques inspirées du projet au sein des accompagnements proposés.

Quelques ateliers ou actions collectives réapparaissent ainsi ponctuellement. Toutefois, faute de moyens dédiés et compte tenu de la charge d'activité globale des services, il demeure aujourd'hui impossible de retrouver l'intensité, la régularité et l'ampleur qui faisaient la force du dispositif initial.



Malgré les efforts engagés et l'intérêt réel du dispositif sur le territoire, le service PAVA est resté déficitaire durant plusieurs exercices successifs. Les niveaux de financement associés au marché n'ont pas permis de couvrir de manière satisfaisante l'ensemble des coûts induits par cette prestation, notamment au regard de l'intensité de l'accompagnement attendu et de la mobilisation nécessaire des équipes.

Dans ce contexte, et après réflexion partagée entre la Direction et le Conseil d'Administration, il a été décidé fin 2025 de ne pas candidater au nouveau marché proposé.

Cette décision ne remet nullement en cause la pertinence du dispositif dans son objet ni l'engagement des professionnels qui l'ont porté. Elle traduit avant tout la nécessité, pour une structure associative de taille modeste comme CITHY, de **préserver un équilibre économique compatible avec la pérennité globale de ses missions et de son fonctionnement.**

PAVA

CITHY

CITHY, ORGANISME GESTIONNAIRE DU CAP EMPLOI YONNE, ET MEMBRE DU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI (SPE) DE L'YONNE.

CITHY, PORTEUSE DU DISPOSITIF PAVA.

L'association CITHY œuvre depuis **juin 1992** sur l'ensemble du département.

CITHY est présidée par **Daniel CARTEREAU**, dirigée par **David SAUTEREAU**.

CITHY emploie **18 salariés** sur l'ensemble du département, le service Cap Emploi est financé par :



Daniel CARTEREAU



David SAUTEREAU



En plus de **30 ans** d'activité, c'est plus de :

20 000 personnes handicapées qui ont été accompagnées,

6 000 employeurs qui nous ont fait confiance,

8 000 recrutements de 3 mois et plus accompagnés,

2 400 maintiens en emploi réalisés.

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

CAP EMPLOI 89

La mission de **CAP EMPLOI** et ses équipes implantées sur le territoire (Sens, Joigny, Auxerre, Avallon, Tonnerre), est d'accompagner les personnes en situation de handicap ayant un besoin de rétablissement et de compensation.

Un travail autour d'un projet professionnel est construit avec l'expertise des conseillers Cap Emploi, en compatibilité avec le handicap, les compétences et les envies, en corrélation avec le marché du travail et les spécificités du bassin de vie. Mais l'accompagnement réside d'abord dans la relation d'aide sur l'acceptation de la situation, la bonne compréhension des impacts sur l'environnement professionnel.

 **350** Personnes nouvellement accompagnées durant l'année (645 en 2024, **-46%**, très forte baisse après une très forte hausse en 2024 / en lien avec la mise en place de la Loi Plein Emploi qui a amenée beaucoup de changements dans les modalités d'accompagnement).

 **954** Personnes en cours d'accompagnement au 31 décembre 2025 (**-11%** lié notamment à la nouvelle agence auxerroise fin 2025 et aux réorientations liées).

 **146** Formations mises en place durant l'année (229 en 2023, 198 en 2024, baisse continue)
dont **63** (contre 93 en 2024) professionnalisantes ou qualifiantes.

 **139** CDD de 3 mois et plus (contre 80 en 2024, forte hausse de **74%**),
56 CDI (contre 74 en 2024, soit **-24%** vs 2024), **14** créations d'activité (contre 15 en 2024).

 **181** contacts qualifiés avec des employeurs privés et publics,
21 visites entreprises, **31** offres reçues en direct.

L'année 2025 marque une évolution sensible des flux d'activité, directement **liée aux transformations engagées dans le cadre de la Loi Plein Emploi et de la mise en œuvre progressive du Réseau Pour l'Emploi**. La très forte baisse du nombre de nouvelles personnes accompagnées (-46 %) doit être analysée avec prudence. Après une année 2024 marquée par une hausse exceptionnelle des orientations, liée notamment aux évolutions organisationnelles et aux nouvelles modalités de coopération avec France Travail, l'année 2025 apparaît davantage comme une phase de stabilisation et de régulation des parcours.

Le nombre de personnes toujours accompagnées au 31 décembre demeure élevé, avec 954 situations en cours, illustrant l'intensité de l'activité des équipes malgré un contexte de réorientations et de réorganisation territoriale, notamment autour de la nouvelle agence d'Auxerre en fin d'année.

L'activité formation poursuit quant à elle une baisse amorcée depuis plusieurs années. Le recul du nombre de formations engagées, y compris qualifiantes ou professionnalisantes, semble traduire à la fois un contexte plus contraint en matière de financement de la formation, mais également des difficultés d'accès à certains dispositifs pour les publics accompagnés. Cette tendance constitue un

point de vigilance important pour les années à venir, tant la formation demeure un levier essentiel de sécurisation des parcours professionnels.

À l'inverse, les résultats liés à l'emploi témoignent d'une dynamique encourageante. La très forte progression du nombre de CDD de plus de 3 mois (+74 %) illustre la capacité des équipes à favoriser un retour à l'emploi durable, malgré un marché du travail moins dynamique qu'auparavant. La baisse du nombre de CDI doit, elle aussi, être relativisée dans un contexte économique plus prudent, où les employeurs privilégient davantage des recrutements progressifs ou sécurisés avant d'envisager des engagements à plus long terme. Les créations d'activité restent stables, confirmant que l'entrepreneuriat demeure une voie d'insertion pertinente pour certains bénéficiaires accompagnés. Enfin, les relations entreprises poursuivent leur structuration, avec près de 200 contacts qualifiés réalisés sur l'année.

Dans un contexte où l'approche des employeurs sur le sujet du handicap reste parfois délicate, **ces chiffres traduisent un travail de terrain conséquent mené par les équipes** afin de développer les partenariats, sensibiliser les recruteurs et favoriser une meilleure prise en compte des enjeux d'inclusion sur le territoire.

ACCOMPAGNEMENT MAINTIEN DANS L'EMPLOI

C'est la **seconde activité principale** du Cap Emploi 89, service à destination des salariés, agents des fonctions publiques et de leurs employeurs, ayant pour objectif de **travailler à la recherche de toutes solutions permettant une adaptation au poste, un maintien dans l'entreprise ou un maintien en emploi hors entreprise**.

Les solutions proposées sont très variées et adaptées à chaque situation, en lien avec des fournisseurs de solutions toujours plus à la pointe. Il peut s'agir d'aménagements du poste de travail d'ordre technique, organisationnel, humain, partiellement pris en charge par l'AGEFIPH ou le FIPHP.

En 2025, **168** personnes ont bénéficié de ce service, pour **115** maintiens réussis au 31/12 et encore des parcours en cours d'accompagnement.

Objectif atteint à 85% (contre 100% en 2024, légèrement en baisse, très fortement en lien avec les difficultés des SPST évoquées précédemment).

CONSEIL EN ÉVOLUTION ET TRANSITION PROFESSIONNELLE – MAINTIEN EN EMPLOI

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Cap Emploi peut accompagner des personnes, salariés, indépendants et agent de la fonction publique, présentant un risque d'inaptitude et qui doivent alors changer d'orientation professionnelle. À la marge, l'accompagnement peut se réaliser auprès de salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi souhaitant changer d'orientation professionnelle. **Toute personne reconnue ou en voie d'être reconnue en situation de handicap, peut faire appel à nos services pour les questions d'emploi.**

Dans le cadre de cette activité :

 **94** personnes ont été accompagnées par ce service en 2025 (en très légère baisse).

PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'ALTERNANCE

Dispositif porté depuis mars 2022, il est à destination de tout public, en situation de handicap souhaitant être accompagné autour d'un projet d'alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation).

L'accompagnement se déroule en 3 étapes :

- Élaboration du projet et consolidation du secteur et métier recherché,
- Recherche de l'entreprise et du centre de formation puis contractualisation,
- Accompagnement et suivi pendant les 6 premiers mois, mise en place des aménagements nécessaires, en entreprise, comme en centre de formation.

Cette prestation permet de compléter l'offre de service de l'association CITHY et d'initier de nouveaux partenariats.

En 2025, 3 conseillères couvrent les 3 bassins différents du territoire.

 **8** Personnes accompagnées (contre 76 en 2023),

 **2** Contrats signés (contre 27 en 2023).

PAVA





03 86 52 45 11



info@cithy.fr



18 rue Guynemer
89000 Auxerre



www.cithy.fr



CAP EMPLOI 89 **PAVA**
Handicap, recrutement & maintien